

Patricia, rapporteure publique

Quel est votre métier ?

Magistrat administratif

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier ?

Comment êtes-vous arrivées à exercer ce métier ? A la sortie de mes études, je souhaitais exercer deux métiers : directeur d'hôpital et conseiller de TA. Toutefois, seuls les étudiants ayant 28 ans étaient autorisés à passer le concours et je n'en avais que 22. J'ai donc passé le concours de DH. Par la suite, le détachement n'a été ouvert aux DH que tardivement (2007 ?) . J'ai donc postulé une première fois en 2008, à l'âge de 50 ans, tour extérieur et détachement. Je ne savais pas que le tour extérieur correspondait à un grand oral de droit ; aussi n'ayant pas de « vrai droit » depuis 25 ans, cet oral a été compliqué et d'autant plus compliqué que sur un des sujets, l'éthique sur lequel je travaillais depuis de très nombreuses années et que je maîtrisais, mes réponses n'ont pas convenu au jury qui avait une vision complètement théorique du sujet. Quant au détachement, alors que l'entretien avec le secrétaire général s'était bien passé, il m'a indiqué qu'en raison de mon âge je n'avais pas été retenue. Celui-ci ayant changé deux ans plus tard, je me suis représentée et ma candidature a été retenue. (Avais-je rajeunie ?)

Mon lieu d'affectation au 1er octobre 2010 était Poitiers. Toutefois, pour des raisons de santé, j'ai dû interrompre mon activité après un mois. A mon retour au bout d'une année, le président de l'époque a considéré que je devais passer à norme pleine et il m'a fait une évaluation plutôt mauvaise. L'entrée dans ce corps a donc été un peu tumultueuse. Mais, par la suite, plus aucun problème et plus aucune discrimination de quelque nature qu'elle soit.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

Cette conciliation est assez compliquée en tant que rapporteure publique .

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Dans ma précédente carrière de directeur d'hôpital, très clairement oui du fait même d'être une femme, puis de mes congés de maternité, d'un travail à temps partiel pour m'occuper de mes enfants et que j'ai été obligée d'abandonner même à 90%, beaucoup de réunions ou de rdv avec le directeur étant positionnées de façon volontaire le mercredi am .

Pour une petite anecdote : mon mari étant aussi DH, on s'est trouvé à un moment de notre carrière dans le même établissement : un des directeurs avait dit à mon mari qu'il fallait que j'arrête de travailler pour qu'il puisse faire carrière ; un autre directeur m'avait dit que cela le dérangeait que je ne sois pas toujours d'accord avec lui !!!

Dans la carrière de magistrat administratif, je n'ai ressenti aucune discrimination de genre

Oui durant mon congé maternité et la première année de mon fils, cela n'a pas été facile de me donner à 100% au travail, beaucoup d'arrêts « enfant malade », et la fatigue qui m'empêchait de penser à ma carrière et sa possible évolution (comme préparer les concours par exemple).

Dans la carrière de magistrat administratif, je n'ai ressenti aucune discrimination de genre

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Je pense que des progrès ont été faits dans l'évolution des mentalités mais qu'il reste encore beaucoup de choses à faire et en particulier dans l'administration où ce phénomène est peut-être plus caché ; j'ai des exemples de jeunes femmes qui n'ont pu obtenir les postes qu'elles convoitaient parce qu'elles étaient de jeunes mères.